

Les finances de la commune ont dû faire face aux engagements antérieurs (travaux importants liés aux réseaux d'eau) et aux engagements pris par la nouvelle municipalité, notamment la construction d'une nouvelle classe (coûts de bâtiment et d'installation avec un financement à 60 % (DETR état), 20% (FODAC région) 20% (budget communal).

LES RECETTES :

La commune a retardé au maximum les contraintes de financement liées à la disparition de la taxe d'habitation (recette de près de 50 % des ressources propres issues de l'impôt) non compensée par une dotation de l'État équivalente ; les augmentations des impôts locaux, même modestes, n'ont pu malheureusement être écartées.

Les ressources d'activités, notamment scolaires (cantine, garderie) ont dû prendre en compte les augmentations des fournisseurs (+ 20 % depuis le début de l'année 2023 !) mais se révèlent encore à un niveau acceptable compte tenu des services rendus.

LES DEPENSES :

La nouvelle équipe a procédé à un examen rigoureux des contrats liant la commune et a engagé avec les fournisseurs des négociations visant à une limitation, voire une diminution substantielle des dépenses. Ainsi, les contrats EDF ont été revus et ont ainsi permis de limiter la hausse des coûts de l'énergie ; les contrats assurance, informatique, maintenance générale ont été renégociés (avec extension des garanties offertes) ! Toutes les autres dépenses gérables par la commune (c'est à dire, hors frais de personnel ont été sérieusement examinées au cours de la période et encadrées avec rigueur.

LES EMPRUNTS :

La commune a pu faire face à ses charges d'emprunts liés aux engagements pris antérieurement. Les nouveaux emprunts contractés : AEP de Lincel, rénovation de la maison « Blanc », ont pu être négociés à des conditions inespérées à l'heure actuelle (taux fixe très réduit et blocage sur la durée de l'emprunt) ; ils sont programmés pour être couverts par les recettes de location. Il faut souligner que la commune a été obligée, au cours de la période, de recourir à l'emprunt pour faire face aux délais de versement des subventions obtenues auprès de la Région ou de l'État (délais un peu long) afin de pouvoir régler les entreprises de travaux. Soulignons la bonne gestion de l'eau qui a permis de réaliser les travaux de remplacement d'une partie de la conduite du largue (sans recours à l'emprunt).

LA GESTION :

Rigoureuse et régulière, elle a produit ses effets et permis de limiter ainsi les augmentations d'impôts, les tarifs (eau, cantine etc...) ont été établis au strict minimum. Toutefois, les bases d'imposition, ressources exclusives de la commune devront être réactualisées en fonction des nouvelles additions ou constructions non déclarées auprès des services de l'État ; un examen sera prochainement engagé avec les services préfecture et trésorerie du département.

Marc Dubois

A NOTER

**RENDEZ-VOUS FESTIF
le jeudi 16 novembre
à partir de 18h00,**
salle polyvalente

« A la rencontre de vos élus »
Avec la participation
du comité des fêtes,
de nos artisans
entrepreneurs, commerçants
restaurateurs hôtelier
et boutiquiers

**De nouveaux horaires
envisagés par la Poste
pourraient être mis en place
à partir de janvier 2024**

Les lundis, mercredis, jeudis
et vendredis
de 12h30 => 15h30
Les mardis de 12h15 => 15h15

**Les vœux du maire
auront lieu
le vendredi 12 janvier 2024
à 18h00**

Salle polyvalente

« LES POTINS DU QUOTIDIEN »



Les habitudes, les activités, les déplacements, la sécurité, les comportements, le civisme, les services de votre quotidien ont subi quelques secousses avec une pandémie COVID 19 qui n'a laissé personne indifférent.

Le « bien vivre ensemble » et la qualité de vie dans nos villages ont retrouvé de bonnes sensations. Beaucoup de manifestations festives, plus d'associations, commerçants, de boutiques et de restaurants contribuent au dynamisme de notre commune. Vos élus ont également souhaité un rapprochement avec nos artisans et entreprises locales, plus de disponibilité avec une qualité de service accrue. Les actions liées à la sécurité des enfants et de tous sont nombreuses, marquage au sol, mise en place de barrières et potelets, multiplication des emplacements pour personnel à mobilité réduite, mise en place de radars pédagogiques, passages piétons, ralentisseurs, chicanes etc... ont permis d'obtenir le label « village prudent ».

Force est de constater qu'une petite minorité d'entre nous ne respecte ni le stationnement, ni la signalisation, ni la limitation de vitesse, encore moins

LE MOT DE LA FIN

Pour clôturer ce numéro un peu particulier, nous glissons en catimini un petit texte préparé à l'insu des deux protagonistes dont il est question. Ils découvriront donc ces quelques mots d'hommage, avec vous lors de la parution de cette édition.

Synthèse et bilan pourraient correspondre à une analyse lucide et engagée du conseil municipal dans son ensemble. Mais la lucidité sur l'engagement de chacun est de reconnaître en toute simplicité le travail et l'abnégation du maire,

Jean-Paul Grosso et de son premier adjoint Raymond Armanet. Sur tous les fronts, de la communauté de commune aux affaires courantes, en passant par une volonté de communication et de proximité, travail quotidien nécessitant présence et maîtrise de soi qu'ils remplissent sans discontinuer. Alors pour tous les deux, qui sont si souvent le paravent des insatisfaits, ou le temple des si faciles « moi j'aurais fait ... » ou « il n'y a qu'à... » , sachons saluer leur volonté, constat d'un bilan présenté tout en sagesse.



les abords des colonnes de déchets.

Voir les encombrants nocifs qui polluent notre campagne sans oublier les déjections canines dans certaines rues. Les comportements déviants ne servent personne mais desservent l'ensemble des Saint Michelois/Lincelois. « L'homme est la mesure de toute chose » dixit Platon le simple bon sens est-il le remède ?

Quant à nos services publics : La Poste, CASIC, réseaux Télécom, fibre optique, il y a tant de choses à dire... L'insatisfaction monte ! C'est un combat permanent de vos élus, nous avançons chaque jour vers de nouvelles solutions. (ex : projet new deal pour les réseaux).

Bientôt, une maison médicale sera à votre service mi 2024 (kiné, infirmier(ère), psy/orthophoniste etc...) ainsi que la crèche intercommunale, une formidable raison d'espérer avant l'ouverture de prochains commerces (maison Blanc) et de trois logements. Notre commune bouge, va de l'avant et se projette vers l'avenir.

Raymond Armanet



N°13

LE PETIT
Journal



OCT-NOV
DÉC 2023

Saint-Michel-l'Observatoire/Lincel

L'ÉDITO DE JEAN PAUL



Il y a un peu plus de trois ans, vous nous avez fait confiance. Nous avons pris les choses en main pour assurer une gestion saine de notre commune.

Trois ans se sont écoulés, nous avons jugé qu'il était opportun de faire avec vous un tour d'horizon sur le travail accompli.

Beaucoup de réalisations sont visibles, d'autres le sont moins,

même si celles-ci ont un impact réel sur notre vie de tous les jours.

Pour cela, chaque commission vous présente dans ce numéro du petit journal, un compte rendu non exhaustif des travaux réalisés ainsi que des remises à plat et des modifications apportées dans les domaines concernés. Je tiens à saluer l'ensemble du conseil municipal qui œuvre avec ardeur et ténacité au changement nécessaire aujourd'hui à la conduite d'une commune. En effet, sont venus s'ajouter, le poids de l'inflation, le coût de l'énergie et les difficultés croissantes d'arbitrage des choix budgétaires. Je sais pertinemment que certaines décisions sont parfois difficiles à accepter, cependant elles sont indispensables. Je peux vous assurer que chacune et chacun d'entre nous ont toujours pris leurs responsabilités et leurs décisions dans l'intérêt général. Je vous donne rendez-vous à toutes et tous le troisième jeudi de novembre à 18 heures à la salle polyvalente afin d'échanger ensemble sur la vie de nos villages. Et cela d'une manière plutôt sympathique...

Votre maire, Jean Paul GROSSO

Les saisons s'étirent les unes après les autres, le temps passe sur nous comme l'éclat du forgeron sur son enclume, brutal sur le coup pour s'allonger dans les particules de feu ignorant l'empreinte laissée... Et quelle empreinte, les semaines, les mois passés avons-nous laissé à nos doux villages... ?



Pour ne pas résonner uniquement de chiffres, de réalisations, j'aimerais employer le terme de bien-être et de respect jusqu'à ce jour, depuis nos vœux d'engagement.

Respect de la mémoire et de nos anciens en réhabilitant le monument aux morts de Lincel, respect de l'environnement et de pollution visuelle avec l'enfouissement des réseaux aériens dans ce même village. Bien être des Lincellois et de leurs visiteurs quand des places de parking supplémentaires voient le jour, ou que des fossés dangereux soient busés, ou encore qu'une grande partie de l'adduction de l'eau soit refaite à neuf. Enfin, plus au quotidien, les efforts du responsable des services techniques pour embellir nos rues souvent malmenées par les intempéries.

Mais un village n'avance jamais seul, c'est avec votre communication et les intérêts communs de chacun que celui-ci se modèle, prend forme et devient toujours plus agréable. Faire l'unanimité n'est pas toujours possible, (heureusement d'ailleurs mais c'est un autre débat), mais unanimement se projeter tous ensemble en accord et désaccord est le meilleur des bilans possibles pour nos deux villages.

Merci à vous tous, merci au travail de chacun, merci à l'altruisme de Jean-Paul qui sait porter et partager une grande responsabilité en nous impliquant à tout moment...

Roland LATIL / Lincel



De toutes les commissions, c'est elle qui force le débat, demande beaucoup de travail. Celle dont l'équilibre est fragile, elle encore qui demande les moyens humains et financiers les plus élevés. Un budget constamment en hausse depuis trois ans et ce, malgré les aides de la CAF.

Beaucoup d'énergie, une avancée significative avec la mise en place du temps méridien (avec activités) dès la rentrée 2020. A l'automne de la même année, le périscolaire du mercredi était organisé avec un petit succès et des coûts non négligeables pour la collectivité. Avec l'augmentation des élèves, la création d'une 6^e classe fut décidée en mai 2021 par l'académie. De gros travaux pendant l'été, mais la satisfaction d'ouvrir dès la rentrée de septembre 2021/2022 grâce au professionnalisme de nos artisans locaux. Quant à la rentrée 2022/2023, elle verra le retour de l'extra-scolaire élargi décidé par le conseil municipal avec les vacances de printemps, d'été et d'automne. Tout cela en collaboration avec les délégués des parents d'élèves très investis dans les projets de vie scolaire/petite enfance. Un partenariat avec l'association « Léo Lagrange » est en place, mais il faudra faire des ajustements afin d'avoir un service qui se veut de qualité et pérenne de manière à soulager les parents qui en ont besoin.

Le travail au quotidien fourni par les membres de cette commission a permis de renouer les liens avec la CAF, de revoir la prestation cantine qui reste un problème par manque de place avec deux services de 50 enfants (les services de sécurité départementaux ayant limité le nombre de places). Nos agents effectuent un travail remarquable pour donner un maximum de confort aux enfants, il reste néanmoins la problématique des enfants de trois ans scolarisés (directive de l'état) connaissant des difficultés d'adaptation.

Afin de terminer ce propos d'une manière moins sérieuse, c'est probablement Anatole France qui a raison en disant : « De toutes les écoles que j'ai fréquenté, c'est l'école buissonnière qui m'a paru la meilleure » !

Priscillia Jego

« Communiquer suppose aussi des silences, non pour se taire, mais pour laisser un espace à la rencontre des mots ».

J SALOME



- 13^e numéro déjà pour le « petit journal » ! Un support attendu et parfois réclamé, un moyen d'information(s) pour tous. Quelques problèmes d'acheminement parfois, nous en sommes désolés.

- Les « maîtres » mots : communiquer, dynamiser, participer et écouter sont une priorité de chaque jour, dans la difficulté ou la bonne humeur, votre commission municipale est et sera toujours à votre écoute.



- Communiquer de manière transparente et régulière avec un site internet mis à jour, un compte Facebook alimenté et servant de moyen d'échange avec vous, un rapprochement avec vous au quotidien, des applications diverses « Panneau Pocket », Plan communal de sauvegarde permettant d'informer de manière réactive et bien entendu votre « petit journal ».

- Dynamiser le tissu associatif en nous efforçant d'être à vos cotés lors de vos assemblées. Un accompagnement de vos manifestations, la mise en place d'un forum des associations le 1^{er} dimanche de septembre, des subventions de fonctionnement revues à la hausse, la gratuité d'utilisation des salles communales.

- Participer avec une aide logistique et matérielle lors des événements festifs (concerts de l'été, contrée, loto, Noël des enfants, marchés nocturnes, exposition diverses ect...).

Nous serons fiers de vous accompagner jusqu'en 2026.

Séverine Daumas



« Fluctuat Nec Mergitur »

La devise de l'eau, qui est une force motrice, revient sans cesse dans nos préoccupations journalières, sans eau pas de vie possible ! Nous avons la chance de gérer les réseaux d'eau. Un casse-tête puisque nos canalisations d'eau ont près de 70 ans (datant de la construction de l'Observatoire de Haute Provence). Nos prédécesseurs l'avaient déjà compris avec le renouvellement eau/assainissement dans le village de Saint-Michel. En 2022 le réseau adduction d'eau potable a fait peau neuve à LINCEL.

La révision complète de nos puits de captage (nettoyage, curage, remise aux normes) est presque terminée, le nettoyage de nos bassins est réalisé annuellement, le remplacement de la canalisation partant de la station d'Aubenas jusqu'à la route départementale est en phase de réception (chantier non prévu, mais devenant urgent). Les réparations successives depuis 2020 devenant récurrentes et créant des désagréments (pollution de l'eau etc...), ont permis de gagner un peu de temps. Les divers contrats de maintenance des équipements ont fait l'objet de renégociations ainsi que la mise en place de convention avec les entreprises d'assainissement. Une étude sur des pompes d'acheminement moins



énergivores a été réalisée et la région va nous aider pour le remplacement d'une des pompes de la station d'Aubenas.

Beaucoup de travaux restent à réaliser afin de moderniser la distribution, le télé-relevage et le maillage de manière à couvrir l'ensemble de la commune.

La commission se réjouit de l'amélioration de nos services qu'ils soient techniques ou administratifs dans le souci de toujours vous servir, la rigueur sera de mise pour la facturation, nous avons encore trop d'impayés, (retard, oubli etc...)

Guy Moreno

Photos : conduite Aubenas, AEP Lincel

Si nos villages ont obtenu le label « cité de caractère » depuis janvier 2023, c'est aussi la récompense d'un engagement total avec une multitude de travaux de rénovation, au stade municipal (bâtiment, équipement et plantation) au parc « petite enfance » (réfection de la clôture et mise en place de nouveaux jeux), nombreuses reprises de voirie, coup de fraîcheur à notre salle polyvalente, aménagements divers (barrières de protection, bacs à fleurs, réfection de locaux et mise en valeur de logements), un accès piétons mairie/poste repris avec un accès PMR (personnes à mobilité réduite), afin d'apporter du confort à nos aînés.

Des rues, des chemins plus propres (même si ce n'est pas parfait), un recensement de tous nos chemins communaux, ruraux et de servitude. Si le stationnement dans le village reste un problème pour beaucoup, l'optimisation du parking « mairie » a permis de grappiller deux emplacements, la reconfiguration du parking « rue des remparts » est à l'étude pour gagner huit à dix places. Après les travaux de la crèche, une réflexion aura lieu afin d'installer des colonnes de déchets et le gain de places supplémentaires pour le stationnement.

Le rapprochement OHP et centre Astro a été mis en place cet été, les formidables outils (Planétarium/Sidéostat/coupoles et autres) permettent à notre commune d'exporter partout dans le monde notre ciel de Provence. Nos commerces/restaurants/hôtel/boutiques ainsi qu'une nouvelle épicerie sont le symbole d'une richesse rare pour nos villages.

L'aménagement du parking « Frédéric Mistral ex Barnier », la rénovation de la salle polyvalente, la consommation énergétique des bâtiments communaux, toutes ces études sont en cours. L'association des « amis de Saint-Michel/Lincel » a débuté le chantier partagé des restanques à l'entrée du village, nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour donner un peu de votre temps chaque samedi matin !

Philippe Joly



PLAN LOCAL D'URBANISME - PLU

La commission s'est focalisée depuis 3 ans sur l'élaboration du PLU, qui arrive à son terme. La dernière réunion avec le bureau d'études en charge de ce projet a eu lieu fin septembre 2023.

Lors du prochain conseil municipal, la délibération d'arrêt du PLU devrait être prise avec une présentation du bilan de la concertation.

PROCHAINES ÉTAPES :



- Autorisations d'urbanisme : Quelques 70 dossiers (PA/PC/DP/CU confondus) sont instruits en moyenne par an depuis 2020. A ce jour, leur prise en charge financière est assurée par la CCHPPB.
- Déclaration attestant l'achèvement et la conformité : Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme se doit de respecter les éléments du dossier et notamment les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France. Avant de déposer une DAACT, si des modifications ont été apportées en cours de réalisation, il convient de déposer une nouvelle demande d'autorisation. Dans le cas contraire, le titulaire n'obtiendra pas la conformité et la mairie en demandera la régularisation.
- A savoir : l'irrégularité ou la non-conformité d'une construction expose son propriétaire à diverses sanctions.
- Renseignements : Le service urbanisme est joignable tous les jours sauf le mercredi et la permanence de l'élu revient le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Magali Granier